

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 3 NOVEMBRE 2023

**DELIBERATION N°CP2023-
11/5/26
DOSSIER N°5944**

SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS DES CUMA

Etaient présents :

Philippe BAYOL, Thierry BOURGUIGNON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Guy MARSALEIX, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Valérie SIMONET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Eric BODEAU à Mary-Line GEOFFRE
Marie-Christine BUNLON à Valéry MARTIN
Laurent DAULNY à Hélène FAIVRE
Patrice FILLOUX à Marie-France GALBRUN
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Marinette JOUANNETAUD à Renée NICOUX
Jean-Jacques LOZACH à Isabelle PENICAUD
Hélène PILAT à Guy MARSALEIX
Jérémy SAUTY à Patrice MORANCAIS
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des
Ressources Naturelles et des Transitions*

RAPPORTEUR : M. Thierry GAILLARD

OBJET : SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS DES CUMA



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de
compétence à la Commission Permanente,
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2023-11/5/26 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,
VU l'avis de la Commission CP - Ressources humaines et Développement durable,*

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'accorder, au titre de la programmation 2023, les subventions mentionnées dans le tableau ci-après :

Nom CUMA	Commune CUMA	Canton	Matériels	Montant total présenté (HT)	Montant total éligible (HT)	Taux d'aide	Montant d'aide sollicité
CUMA DES VERGNES	La Souterraine	La Souterraine	Distributeur d'engrais	24 000,00 €	24 000,00 €	20 %	4 800,00 €
CUMA DE MAUBRANT	St Priest La Feuille	La Souterraine	Sous soleuse draineuse	8 200,00 €	8 200,00 €	20 %	1 640,00 €
CUMA DE MAUBRANT	St Priest La Feuille	La Souterraine	Décompacteur	14 300,00€	14 300,00 €	20 %	2 860,00 €
TOTAL				46 500,00 €	46 500,00 €	20 %	9 300,00 €

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

Dit que les sommes nécessaires seront imputées au Budget départemental au Chapitre 204 Article 20421 Fonction 6312.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET